

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 15 octobre 2020 à 20h30 à Livré sur Changeon

Etaient présents

Membres du CA: Patrick LOPEZ, Séverine ZAMPIERI, Arnaud DEVIS, BOUVIER Olivier, David VEILLAUX,

Bernard DELAUNAY, Fabien PIONNEAU, Vincent FOLLIOT, Vincent MALIDOR

<u>Excusés</u>: Damien CARRET, LEBEURIER Aurélien, Jérôme BEGASSE

<u>Invités</u>:, Jean-Philippe BINOIS, ,Matthias LEFEUVRE.

Secrétaire administrative : Sylvie Aubry.

Début du CA: 20h30

Le président présente l'ordre du jour.

1. Validation du CA précédent

Vote : Approuvé à l'unanimité des présents

2. Information formation Damien

Damien a commencé 2ères périodes de formation, il reste après 2 autres périodes à effectuer.

3. Information stagiaire BPJEPS

Estéban Blin a un statut d'alternant, son tuteur est Damien et Jean-Philippe est tuteur complémentaire. Estéban semble content de l'accueil à l'OSPAC, il teste plusieurs sports et différents publics. Il a eu une autorisation spéciale pour animer le foot exceptionnellement à cause de l'absence de Damien. Il pourrait aussi avoir une nouvelle demande pour le tennis. A voir avec Damien s'il peut rattraper les séances non faites.

4. Information bilan ALSH

Les 3 semaines étaient complètes, le bilan est satisfaisant pour les jeunes, les encadrants et financièrement le budget est le même que l'an passé.

5. Point sur les créneaux

Aurélien a 1 semaine de 36h50 et l'autre semaine de 36h75 mais avec les réunions, il fait des semaines très chargées.

Jean-Philippe a 1 semaine de 35h50 et l'autre semaine de 37h50.

Damien a 1 semaine de 35h25 et l'autre semaine de 34h50.

Quelques modifications entre les créneaux de juillet et ceux proposés à ce jour, mais les aménagements entre les plannings des éducateurs ont permis de satisfaire tout le monde.

6. Statut d'Aurélien

Initialement, Aurélien avait beaucoup d'heure, il ne pouvait plus proposer des stages pendant les vacances. Il envisageait de se déclarer comme auto entrepreneur. Mais, la diminution de ces heures ont permis revenir à des propositions de stages Attention pour l'an prochain, l'Ospac devra se positionner si la situation se reproduit.

7. Proposition de mesures de solidarité envers les associations

Les éducateurs ont été en chômage partiel, l'association a bénéficiée des aides liées au Covid.

Entre les aides de l'état 8168€, les pertes de revenus pour l'Ospac (stages, ...) 500€ + 1368€ + 245€ et malgré les achats supplémentaires liés au covid (masques et autres...) 556€, les charges salariales 4189 et les frais de remboursements kilométriques 1809€ inexistants, le gain pour l'association s'élève à 11498€

Dans la gestion de ce montant, le bureau préconise une répartition de dépense des équipements pour l'Ospac et une redistribution aux associations/clubs adhérents de l'Ospac.

L'estimation du renouvellement équipement (ordinateur) est de 3000€ et la redistribution aux associations de 8000€.

Discussion et échanges et propositions entre les membres présents :

- Réduction sur la cotisation annuelle.
- Redistribution de 50% du montant en conservant une autre partie en prévision des équipements futures de l'Ospac
- La somme, pourrait-elle partiellement une compensation des difficultés physiques et morales des éducateurs.
- Servir la jeunesse en porposition des animations, des stages...
- Garder des fonds en prévision de l'incertitude des mesures et des coûts dans l'année ou pour les années à venir.

Proposition 10% sur la cotisation et le reste est conservé pour l'Ospac et l'ALSH,

Vote : Approuvé à l'unanimité des présents

8. Autres points

Modification du CA, bienvenue à Bernard DELAUNAY en tant que représentant de Fougères Agglo.

Présentation du document de Jean-Philippe : sur les critères pour les stages est très intéressant. Il faut affiner les critères du tableau, effectifs mini et maxi, tranches d'âge et selon le nombre d'encadrant bénévole et professionnel et si stage est sur la demi journée ou la journée.

Le document doit être peaufiné avant d'être diffusé.

Le document peut être diffusé à la gym et ensuite un tableau serait fait par activité.

Une demande de participation du Bad Gosné (pour rappel 80€)

Renouvellement Bad par Aurélien 6h X 3 en coaching. Demande de 2h pendant les vacances si oui proposition demi-journée de stage ou au prorata. Rappel du problème d'assurance, Matthias les alerte.

L'Ospac peut bénéficier d'information et de formation auprès du CNEA (syndicat employeur), il faut étudier ce qu'il propose pour améliorer nos connaissances et l'application de la règlementation.

Un bilan professionnel obligatoire tous les 6 ans, ce sera mis en place pour se conforter à la légalité.

Autre information :Le président de l'Ospac est membre de la commission municipal sport de la ville de St Aubin du Cormier.

Concernant le partage des effectifs ACC/ISGC, pas encore de réponse officiel.

Prochain CA lundi 18 janvier 2021 – 20h30 (à St Jean/Couesnon)

Clôture du CA: 22h30